



## Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 19 décembre 2019

Membres présents : Stéphanie LE COURTOIS, Yannick HANS, Alain BORISSOFF, Richard DEHAIES, Luc LETROUVÉ, Guillaume DESAIZE, Bruno FIEVET.

Excusés: Denis CHOURAQUI, Yann-Philip SCHLUDE Erwan, LUCAS, Cédric MANGIN, Arthur VICOMTE.

Début de séance 17h30 fin de séance 20h00

L'ordre du jour était préparé par Guillaume DESAIZE

### 1) Nouveau Comité Directeur 2020

Rappel, il est nécessaire que tous les membres du CD aient pris leurs licences. La composition du CD 2020 sera communiquée à la FFVL et la sous-Préfecture de La Manche par le secrétaire dans les prochains jours.

L'adresse postale du club restera au domicile de Guillaume DESAIZE (75, Rue de la Hurque, Equeurdreville, 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN) jusqu'à nouvel ordre.

Les deux numéros de téléphones de Guillaume et Yannick sont indiqués et l'adresse email est celle de Yannick HANS [hansyannick@hotmail.com](mailto:hansyannick@hotmail.com).

### 2) Commissions

#### a) Biplace

Quelles que soient les règles juridiques, l'activité biplace CVL implique une certaine responsabilité assumée par le président et Yannick HANS (Président de CVL) souhaite par conséquent superviser cette commission. Le CD souhaite vivement que Thierry GOILLER soit son adjoint et maintienne son rôle dans cette commission.

#### b) Suivi contacts, email, suivi des inscriptions, groupes WhatsApp, mailing lists

Guillaume DESAIZE propose de superviser ces actions mais souhaite vivement être secondé pour partager les tâches, les compétences, et assurer l'intérim lorsqu'il n'est pas disponible.

#### c) Dossiers de demandes de subventions

idem b). Denis CHOURAQUI (Trésorier) propose de se charger des dossiers de demandes à l'intention de la Ligue et aidera GD pour les autres dossiers (Commune de La Hague, l'Agence Nationale du Sport ANS, qui remplace désormais le CNDS, ...)

#### d) Préparation de l'ordre du Jour des réunions du CD

idem b)

#### e) Site Web de CVL

Luc LETROUVÉ reprend la maintenance et le développement du site [www.cotentinvolibre.com](http://www.cotentinvolibre.com). Il y a notamment à surveiller le règlement du coût de l'hébergeur du site avec le nom de domaine 'cotentinvolibre.com', à la charge de CVL.

#### f) Commission féminines

Stéphanie LE COURTOIS supervisera cette commission. Elle nous annonce qu'en 2020, le rassemblement national fédéral sera accueilli par la Ligue de Normandie dans le Cotentin entre le 3 et le 5 juillet 2020. Elle nous en dira plus lorsque les choses se mettront en place.

#### g) Commission Sorties club

Le CD propose à Erwan LUCAS s'il accepte de suivre ce sujet.

#### h) Commission entretien des sites

Richard DEHAIES supervisera cette commission et se chargera des relations avec le Conservatoire du Littoral (notamment pour le Cap de Carteret où niche un Grand Corbeau), l'agriculteur qui fauche l'herbe à Diélette, et les autres propriétaires/exploitants (Ecalgrain, Landemer).

Pour rappel, son rôle est de superviser la commission mais c'est bien à l'ensemble des adhérents que revient le travail d'entretien des sites.

#### i) Animateur sécurité

Cette commission ne voit pas encore le jour faute de volontaire mais la place reste à prendre...

**j) Formation**

Bien qu'il ne fasse plus partie du CD en 2020, Sylvain CHOFFEE a proposé de continuer de se charger de cette commission. Le CD le remercie et accepte, bien entendu.

**3) Biplaces**

Le CD valide avec le responsable de la Commission biplace une liste de pilotes CVL qualifiés Biplaceurs autorisés à réaliser des biplaces avec le matériel du club. La liste des pilotes 2019 est reconduite : Thierry GOUILLER, Yannick HANS, Olivier DELANNOY, Denis CHOURAQUI, Sylvain CHOFFEE, Bruno FIEVET et Pierre FILLEUL.

La révision du matériel début 2020 inclura l'ensemble des 3 équipages (aile + sellette + secours). Le pliage des secours sera réalisé avant cette révision. Richard DEHAIES donnera accès à la salle de pliage du local Maneyrol le 11 janvier 2020 matin et supervisera le pliage des secours de 3 biplaces.

D'après le dossier des carnets de vol sur le google drive, le Golden 2 est au local Maneyrol, le Dual (BGD) et le Bibéta5 (Advance) son chez Sylvain CHOFFEE.

Selon le retour de révision, le CD avisera sur le nombre d'équipages en exploitation en 2020.

Lorsque les pilotes biplaceurs ont réalisé un nombre de biplaces payants minimal, le supplément du coût de leur licence ainsi que l'assurance complémentaire passager sont pris en charge par le club.

Ce nombre est fixé en 2019 à 10 biplaces payants mais cette règle n'est pas rigide et le CD se réserve la possibilité de l'assouplir selon les circonstances des vols réalisés (ex: nombreux vols gratuits caritatifs ou pour des scolaires, ...). Denis CHOURAQUI a proposé une prise en charge progressive selon le nombre de vols réalisés. Les deux options sont soumises au vote des membres présents et c'est la première qui est retenue. Ce choix pourra à nouveau être proposé lorsque le CD sera au complet et pour l'instant nous restons sur la règle des 10 biplaces payants. Concernant le complément d'assurance passager, il est facultatif mais le CD demande expressément aux biplaceurs qui veulent utiliser le matériel du club d'y souscrire. Ce complément entre dans le remboursement des frais par CVL, soumis au nombre minimal de biplaces payants. Les biplaces dans les dunes se feront avec celui qui est le moins neuf, c'est-à-dire le BGD (s'il passe au contrôle 2020) sinon le Golden 2.

Une page Facebook spécifique pour organiser les RV entre les passagers et les pilotes biplaceurs CVL est en cours de construction (Guillaume).

**4) Galette des rois**

Denis CHOURAQUI propose une galette des rois le 5 janvier matin au local Maneyrol. Le club prendra en charge les galettes. Il faut néanmoins s'occuper d'inviter tous les membres du club, anticiper le nombre de participants. En son absence, le CD compte sur Denis pour l'organisation mais souhaite sa confirmation.

**5) Evènement convivial**

En 2019, une soirée organisée au camp Maneyrol a remporté un vif succès et sera donc reconduite en 2020. La date est fixée au samedi 13 juin 2020 avec un report le 20 juin en cas de météo incompatible. Il ne faudra pas oublier de prévenir l'AGCAM pour être sûr de pouvoir disposer des locaux (qui s'en charge ?).

**6) Anticipation des dates de réunions 2020 du CD**

Elle sont posées :les

- 27/03/2020 à 18h,
- 13/06/2020 (en amont de la soirée conviviale, avec report éventuel le 20/06)
- 20/11/2020 à 18h.

**1) Groupe WhatsApp Club distinct de Site Où Ca Vole**

Pour préserver le groupe SitoucaVol et converser plus librement entre les membres du club, ce groupe WhatsApp sera créé par Guillaume DESAIZE.

**2) Qualif Biplaceur Handi**

4 pilotes biplaceurs CVL souhaitent suivre la formation. Lorsque ce sera fait, l'organisation d'une journée handi sera envisagée.

3) **Séance de pliage des secours (solo)**

Chaque année Olivier DELANNOY obtient l'autorisation de disposer du gymnase du Maupas pendant une matinée un samedi de mars pour inviter les pilotes à aérer et replier leurs secours. Il semble que cet accès au gymnase du Maupas ne soit plus assuré et nous devons dans ce cas trouver un autre point de chute. BF contacte OD pour en savoir plus sur le Maupas.

4) **Demande d'interview par France Bleu Cotentin**

Vendredi 20/12/19, dans le cadre de l'émission Fier de nos associations, (<https://www.francebleu.fr/emissions/fier-de-mon-50-la-vie-des-associations/cotentin>) un interview de CVL sera enregistré et diffusé le 21/12/2019 entre 10h05 et 10h45. Guillaume DESAIZE, Yannick HANS et Bruno FIEVET participent à cet interview.

5) **Sollicitation d'une étudiante en master 2**

Une étudiante en master 2 a pris contact avec le club pour interviewer les pilotes au sujet de l'interférence entre l'activité parapente et les oiseaux (cf son email ci-dessous). Le sujet est potentiellement épineux et nous envisageons plutôt de faire une réponse globale officielle et concertée.

6) **Rangement du local Maneyrol**

Yannick HANS propose que du tri et du rangement soit fait dans notre local du camp Maneyrol.

7) **Stage SIV 2020**

Pas de projet pour l'instant, mais bienvenu si quelqu'un s'en occupe.

Prochaine réunion prévue : 27 mars 2020 18h

Octeville, le 21 décembre 2019

Yannick HANS, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire



Annexe : mail de Agathe COURANT

**De :** agathe Courant <[agathe.courant1996@gmail.com](mailto:agathe.courant1996@gmail.com)>

**Envoyé :** jeudi 19 décembre 2019 08:50

**À :** [club@cotentinvolibre.com](mailto:club@cotentinvolibre.com) <[club@cotentinvolibre.com](mailto:club@cotentinvolibre.com)>

**Objet :** Travail bibliographique Sports aériens et milieux naturels

Bonjour,

Actuellement en master 2 en gestion et protection de la biodiversité à l'université de Caen, je réalise en partenariat avec le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche, un mémoire bibliographique. Le sujet porte sur "les pratiques sportives aériennes sur le littoral, leurs impacts sur l'environnement et les outils de gestion". L'objet du mémoire n'est pas de diaboliser la pratique du vol libre, mais de comprendre les interactions entre les milieux naturels et les sportifs afin de mettre en place des compromis et des conciliations. Une fois terminé, mon mémoire pourra bien-sûre vous être envoyé.

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai alors plusieurs interrogations concernant la pratique de votre sport et ses impacts sur le littoral normand. Je vous joins quelques questions que vous pourriez diffuser auprès de quelques uns de vos pilotes.

- La pratique de votre sport engendre-t-elle selon vous, des conséquences sur l'environnement ?
- Si oui, lesquelles ?
- A quelle période de l'année fréquentez-vous le site ?
- Avez-vous remarqué des interactions entre les aéronefs et la faune, principalement les oiseaux ?
- Quels sont leurs comportements (fuite, envol, cri, pas de réaction particulière) ?
- Quel sont vos comportements lorsque vous rencontrez des oiseaux sur le site ?
- Pensez vous être suffisamment informé des conséquences de votre pratique sur l'environnement ?
- Le principe de convention vous convient-il, je pense par exemple à la convention avec le conservatoire du littoral ?

Merci par avance pour le temps que vous accorderez à mes questions,  
Sincères salutations et bonnes fêtes de fin d'année,  
Agathe Courant.